

BIOÉTHIQUE



Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine

Septembre 2019

Qu'est-ce que la bioéthique ?

C'est l'ensemble des problématiques touchant à la vie humaine et à sa santé. Les capacités des biotechnologies augmentant d'année en année, il devient possible de manipuler génétiquement l'être humain et de modifier ses conditions de naissance ou bien sa filiation. Ainsi le **11 avril 2019, pour la première fois, est né en Grèce un bébé à « 3 parents »**. L'embryon obtenu par Fécondation In Vitro (FIV) a été formé à partir de l'ovule d'une femme « *donneuse* », vidé de son noyau, lequel a été remplacé par celui de la « *mère* ». L'ovule a ensuite été fécondé avec le sperme du père. Les conséquences sur l'enfant et son éventuelle descendance sont à ce jour totalement ignorées.

Autre sujet bioéthique : le **projet de loi relatif à la bioéthique** déposé par le gouvernement français le 24 juillet 2019, propose de modifier les conditions d'accès à la Procréation Médicalement Assistée (PMA) afin de **permettre à des femmes seules, ou à des couples de femmes, de donner naissance à des enfants « sans père identifié »**. Ces pratiques, si elles venaient à être autorisées priveraient des enfants de toute filiation paternelle et couperaient toute la branche généalogique paternelle (grands-parents, père, oncles et tantes, cousins ...), privant ainsi volontairement l'enfant de son histoire personnelle.

Afin de s'opposer à ce projet de loi, en cours de discussion, et de rappeler les droits des enfants, un collectif associatif, dont le CPDH fait partie, appelle à **une grande marche, à Paris, le 6 octobre 2019, à 13h30**.

« Dieu dit : faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance

(...)

Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme. Dieu les bénit. »

Genèse 1 : 26-27

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
PATERNITÉ

FAITES VOUS ENTENDRE

6 OCT. 2019 MARCHONS
PARIS ENFANTS !
CONTRE LA PMA SANS PÈRE ET LA GPA

L'engagement pris par les églises évangéliques en 2010, au Cap, en Afrique du Sud

« Ce siècle est universellement reconnu comme le siècle des biotechnologies, en raison de ses avancées dans toutes les technologies émergentes (biotechnologie, bio-informatique, nanotechnologies, réalité virtuelle, intelligence artificielle et robotique). **Ces technologies ont des implications profondes pour l'Église et la mission, surtout pour ce qui est de la vérité biblique sur l'essence de l'humanité.** Nous devons promouvoir des réponses et une action pratique authentiquement chrétiennes dans la sphère des politiques publiques, pour veiller à ce **que ces technologies servent, non à manipuler, déformer et détruire, mais à préserver et mieux accomplir notre humanité**, celle d'hommes et de femmes que Dieu a créés à son image. **Nous en appelons :**

Aux responsables des Églises locales pour qu'ils **encouragent, soutiennent et interrogent les membres de leur communauté qui sont professionnellement impliqués dans la science, la technologie, la santé et les politiques publiques**, et qu'ils présentent aux étudiants chrétiens ayant le souci d'une réflexion théologique le besoin pour les chrétiens de pénétrer aussi ces sphères.

Aux centres de formation théologique ou pastorale pour qu'ils abordent ces domaines dans leur programme d'étude, afin que les responsables d'Église et les formateurs théologiques futurs développent **une critique chrétienne éclairée à l'égard des nouvelles technologies.**

Aux théologiens, ainsi qu'aux chrétiens présents dans les secteurs du gouvernement, des affaires, de l'éducation et des techniques, pour qu'ils forment des « groupes de réflexion » ou des partenariats nationaux ou régionaux, pour discuter en profondeur des nouvelles technologies et **apporter leur voix à la formation des politiques publiques, une voix biblique et pertinente** » (*in* « évangéliser, témoigner, s'engager », les documents de référence du Mouvement de Lausanne, Excelcis, 2019, p.194)

Pourquoi faut-il marcher ensemble le 6 octobre 2019, à Paris pour la « liberté, l'égalité et la paternité » ?

Le projet de loi prévoit de distinguer « embryon humain » et « cellules souches embryonnaires » afin d'autoriser la recherche sur des cellules provenant d'embryons détruits pour faciliter les projets de certains laboratoires de recherche (articles 14 et 16), ramenant le début de la vie à un simple « matériau humain ». L'article 20 supprime pour les parents la proposition d'un délai de réflexion pour les interruptions médicales de grossesse, sans en préciser la raison, comme si une telle décision ne devait pas être réfléchie en couple.

Dans le domaine de la procréation, la grande nouveauté est la proposition d'ouverture de la Procréation Médicalement Assistée à des femmes seules et à des couples de femmes afin de donner naissance à des enfants « sans père ». La médecine, dans ce domaine ne sera plus un soin mais une prestation de service. Nous ne saurions ignorer la souffrance d'une personne qui ne peut avoir des enfants mais nous croyons que Dieu peut « *donner une maison à celle qui était stérile* » (psaume 113 v. 9). Aujourd'hui des femmes qui ne souffrent d'aucune stérilité médicalement constatée revendiquent le « droit » d'avoir des enfants sans fonder une famille avec un homme et des hommes revendiquent à leur tour la possibilité d'avoir recours à la **Gestation Par Autrui pour obtenir des enfants** sans avoir à fonder une famille avec la mère de l'enfant.

Le projet du gouvernement prévoit également **d'autoriser la création de gamètes** (spermatozoïdes et ovocytes) **artificiels** à partir de cellules souches embryonnaires pour alimenter ce qui sera demain le grand marché mondialisé d'une procréation déshumanisée et certainement dangereuse pour l'intégrité de l'espèce humaine.

Nous proposons à chaque chrétiens de France soit de venir marcher pour défendre le droit des enfants, soit de mettre à part un temps de prière, en église, afin de soutenir « **Marchons enfants** » par leur intercession. C'est ce que le CPDH appelle une « **opération Josué** ».

opération
JOSUÉ
MARCHONS ENFANTS !
6 OCT. 2019 - PARIS

CPDH
BP 60 091
67541 OSTWALD
cedex
contact@cpdh.eu
Tél. 03 67 07 85 39

CPDH
COMITÉ PROTESTANT
ÉVANGÉLIQUE POUR
LA DIGNITÉ HUMAINE